

MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION
INTERNATIONALE

- Rapport

12/7/1973

1970 → 1973

~~770~~
JC10



MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE
B. P. 179

Monsieur Lucien E. MOREAU
Chef de la Division des Programmes a.i.
Bureau Régional Afrique de l'Est
à la Banque Mondiale

A traiter par.....

WASHINGTON.

Réf. No :
Annexe :
Objet :

Date entrée : 24-7-73
N° Classement : 5740/6040

Monsieur le Chef de Division,

Me référant à votre lettre du 3 mai 1973 concernant une requête officielle du Rwanda à l'Association Internationale de Développement pour financer l'asphaltage d'une bretelle reliant la route Kigali-Gatuna au Chef-lieu de la Préfecture de Byumba, j'ai l'honneur de vous faire parvenir les éléments de réponse suivants :

- 1.- Longueur de la bretelle :
9 Km avec embranchement à Byumba
- 2.- Largeur de la route :
6 m asphaltage
- 3.- Largeur de la plateforme :
9 m (peut être réduit éventuellement à 8 m)
- 4.- Frais estimés de réalisation :

4.1. Frais de planification	10.000.000 FRW.
4.2. Frais de construction	65.000.000 FRW.
4.3. Frais de surveillance	<u>6.000.000 FRW.</u>
Total	81.000.000 FRW.

- 5.- Recensement de trafic 1972
 - 5.1. Nombre des véhicules sur la route Kigali-Byumba à la 1^{ère} entrée de Byumba

Véhicules légers	67
Véhicules lourds	28
 - 5.2. Nombre des véhicules sur la route Byumba-Gatuna à la sortie de Byumba

Véhicules légers	30
Véhicules lourds	12.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Chef de Division, l'assurance de ma haute considération.

C.P.I. à :

- Son Excellence Monsieur le Président du Comité de la Paix et de l'Unité Nationale KIGALI.
- Monsieur le Ministre des Travaux Publics et de l'Energie KIGALI.
- Monsieur le Ministre des Finances KIGALI.
- Monsieur le Secrétaire d'Etat au Plan National de Développement KIGALI.
- Monsieur l'Ambassadeur du Rwanda WASHINGTON.
- Mission de la Banque Mondiale KIGALI.

Le Major,
MSEKALIJE.-



Ministère de la Coopération
Internationale

Kigali, le

N° 2425/C319.2.03c/RE/TS

Aff. ec

Réf. N° : de la République Rwandaise présente ses compliments à l'Ambassade
Annexe : de France à Kigali et, se référant au Procès-Verbal de la réunion
Objet : de la Commission Mixte Franco-Rwandaise du 30 au 31 janvier 1973,
a l'honneur de porter à sa connaissance ce qui suit:

*Transport Aérien
(Rwanda)*

Lors des négociations précitées, la délégation rwandaise a demandé une assistance technique à la France pour l'exploitation de deux avions BRITTEN-NORMAN ISLANDER desservant principalement les lignes intérieures et occasionnellement les pays limitrophes du Rwanda. L'assistance sollicitée était de trois unités ayant des qualifications ci-après:

- Un Chef de hangar qualifié moteur, cellule et système
- Deux pilotes qualifiés I.F.R. et bimoteur licence de 1ère classe ou pilotes de ligne, expérience 1000 h de vol minimum.

Concernant cette demande, la délégation française avait promis qu'elle ferait réétudier le problème par les Services compétents du Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères, chargé de la Coopération et qu'elle informerait le Rwanda sans tarder de la suite réservée à cette requête.

Par la présente, le Ministère prie l'Ambassade de bien vouloir lui communiquer dès que possible la suite que les Autorités françaises auraient réservée à cette demande.

Le Ministère de la Coopération Internationale de la République Rwandaise remercie d'avance l'Ambassade de France de son aimable entremise et saisit cette occasion pour Lui renouveler les assurances de sa haute considération.

Kigali, le 30 Juin 1973

AMBASSADE DE FRANCE

KIGALI

COPIE pour information:

- - Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise KIGALI
- Monsieur le Ministre des Postes, Télécommunications et Transports KIGALI
- Monsieur le Ministre chargé de la Coopération des Affaires Economiques, Techniques et Financières à la Présidence KIGALI
- Monsieur le Secrétaire d'Etat au Plan National de Développement KIGALI
- Monsieur l'Ambassadeur de la République Rwandaise PARIS

